MAIRIE DE L'ISLE-JOURDAIN

Demande de diffusion de message
Panneau d'affichage lumineux

A retourner 1 mois, au minimum, avant la date de la manifestation au service communication de la Ville ;
Demande à envoyer à la mairie par courrier, par mèl, ou à déposer à l'accueil : Mairie de L'Isle-Jourdain,
Place de l'Hôtel de Ville BP 10 044 – 32600 L'ISLE-JOURDAIN / mèl. : service.communication@mairie-islejourdain.fr

Date de la Demande : .....

Service / Association / Organisme : .....

Adresse (du siège pour les associations) : .....

Nom du demandeur : .....

Qualité du demandeur : ..... Tél. .....

Dates de diffusion souhaitées : du : ..... au : .....

Adresse mèl : ..... @ ..... Signature :

Inscrivez en MAJUSCULE une lettre par case, une case libre entre chaque mot et vérifiez que votre message contienne les informations de base : *Qui organise ? Quoi ? Quand ? Où ? Comment ?*

Ligne 1																	
Ligne 2																	
Ligne 3																	
Ligne 4																	
Ligne 5																	
Ligne 6																	
Ligne 7																	

La mise en page, le rédactionnel, les plages de diffusion… pourront être modifiés par la Ville, seule gestionnaire des panneaux. Le demandeur ne recevra de réponse que si la demande est refusée.
Autorisations et restrictions : se conformer au règlement.

Cadre réservé à la Ville

Date de réception : ..... Décision : ☐ Oui ☐ Non

Motif du Refus : .....

Dates de diffusion accordées : du ..... au : .....

Visa